



Les accompagnants scolaires et sociaux des jeunes en situation de handicap ont leur association

AVS / EVS

Regroupons-nous pour défendre notre emploi et obtenir d'en faire un métier

BUTS

L'UNAISSSE a pour but principal la **reconnaissance** et la création **d'un nouveau métier** : celui d'accompagnant scolaire et social des élèves en situation de handicap en milieux ordinaires (école, centres de loisirs, clubs sportifs et culturels, milieux pré et professionnel), et la défense des droits du personnel exerçant cette mission.

POUR QUI ?

Tout le monde peut adhérer et devenir membre actif de l'association : accompagnants (AVS / EVS), enseignants, parents, personnes concernées, avec handicap (16 ans et plus), professionnels de soins, individuellement ou en groupes constitués.

LES UDAÏSSE(S)

Sont des antennes relais de l'association créées dans les départements. Elles sont représentées par un membre adhérent de l'association dans le but d'informer localement les autres AVS/EVS des actions de l'UNAISSSE.

Un relais prêt de chez vous? unaisse@free.fr

L'UNION FAIT LA FORCE !

Il faut redoubler nos efforts conjoints car cette année sera décisive pour beaucoup. C'est pourquoi nous avons **besoin de votre soutien**. Ce soutien passe par **l'adhésion à l'association** afin de lui donner les moyens de défendre ce projet de reconnaissance professionnelle.

Grâce au soutien de ses adhérents, de l'aide d'autres associations et de syndicats enseignants, l'UNAISSSE commence à être reconnue par les pouvoirs publics ! Nous avons besoin de vous, pour poursuivre et amplifier le travail commencé !

Union Nationale pour l'Avenir de l'Inclusion Scolaire, Sociale et Educative, pour la création d'un métier qualifié d'accompagnant scolaire et social des élèves en situation de handicap.

<http://unaisse.free.fr>

unaisse@free.fr